



Association des médecins
vétérinaires du Québec en
pratique des petits animaux

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Animaux de compagnie : les médecins vétérinaires demandent des engagements concrets au prochain gouvernement.

Septembre 2026, Laval — À l’approche des prochaines élections générales au Québec, l’Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ) en pratique des petits animaux, exhorte le prochain gouvernement à s’engager à mettre en place des mesures tangibles pour améliorer la santé et le bien-être des animaux de compagnie et pour soutenir les propriétaires qui en ont la charge. Les enjeux liés aux animaux de compagnie vont au-delà de la simple relation entre l’animal et son propriétaire. Selon l’AMVQ, l’accès aux soins vétérinaires, la surpopulation animale, la disponibilité de la main-d’œuvre, l’encadrement des élevages et la prévention de la rage sont tous des enjeux collectifs qui nécessitent des actions gouvernementales.

Augmenter l’accessibilité aux soins vétérinaires

1. Reconnaître l’expertise des techniciennes et techniciens en santé animale.

L’AMVQ croit que l’attribution d’un ordre professionnel pour les techniciennes et techniciens en santé animale constituerait un levier pour améliorer l’accès aux soins vétérinaires. Si le cadre réglementaire reconnaît pleinement leur jugement clinique et leur expertise, cette mesure permettra d’optimiser le travail des équipes vétérinaires et d’accroître l’efficacité des établissements. Une meilleure reconnaissance de leur contribution au travail favorisera également la rétention du personnel et renforcera le sentiment d’accomplissement professionnel.

Cette année, un projet de règlement en ce sens a déjà été présenté (Projet de règlement paru le 4 février 2026 Loi sur les médecins vétérinaires (chapitre M-8) Projet de règlement sur les actes qui peuvent être posés par des classes de personnes autres que des médecins vétérinaires.), mais il comportait des failles importantes qui risquait de fragiliser encore davantage le milieu. Nous espérons que les modifications proposées par l'AMVQ et la communauté vétérinaire seront entendues et que ce projet ne sera pas abandonné.

2. Mieux répartir la main-d'œuvre vétérinaire.

Le milieu vétérinaire fait face à une pénurie de main-d'œuvre généralisée, particulièrement marquée dans plusieurs régions du Québec. Bien que des efforts importants soient déployés pour recruter, former et retenir de nouveaux professionnels, il demeure difficile d'assurer une répartition équitable de cette main-d'œuvre sur l'ensemble du territoire. Conséquemment, l'accès aux services vétérinaires représente un défi majeur dans de nombreuses régions éloignées ou insuffisamment desservies.

L'AMVQ recommande la mise en place d'incitatifs visant à :

- Favoriser l'ouverture de nouveaux établissements vétérinaires dans les régions mal desservies ;
- Encourager les médecins vétérinaires et les techniciennes et techniciens en santé animale à s'y établir ;
- Soutenir la rétention du personnel à long terme.

Ces mesures pourraient notamment prendre la forme :

- De bourses d'études assorties d'engagements régionaux ;
- De primes de relocalisation ;
- De programmes de rétention ;
- Des programmes régionaux d'immigration de personnel qualifié.

Il s'agit de mesures semblables à celles déjà offertes à d'autres professions qui fournissent des services essentiels.

3. Soutenir financièrement les soins vétérinaires de première ligne.

L'AMVQ demande également au gouvernement d'étudier des mécanismes permettant de rendre les soins primaires plus accessibles, en particulier pour les propriétaires confrontés à des difficultés socioéconomiques. Elle suggère notamment de réinvestir les recettes de la taxe sur les services vétérinaires dans des programmes d'aide aux soins essentiels (tel que la vaccination et la stérilisation) ou d'étudier l'abolition de cette taxe pour certains services vétérinaires de première ligne.

De telles approches contribueraient à prévenir l'abandon d'animaux domestiques, à favoriser la santé publique ainsi qu'à réduire les situations de détresse chez plusieurs familles québécoises.

Adopter une stratégie québécoise pour contrer la surabondance d'animaux domestiques non désirés

La surpopulation d'animaux domestiques errants ou abandonnés, particulièrement chez les chats, demeure un problème important au Québec. Il s'agit à la fois d'un enjeu de bien-être animal, de santé publique, de protection de la faune et de gestion municipale.

L'AMVQ demande donc au prochain gouvernement de mettre en place une stratégie provinciale coordonnée et durable, accompagnée d'un financement récurrent pour lutter contre la surpopulation.

Cette stratégie devrait notamment soutenir financièrement les municipalités et les organismes responsables de la gestion animalière, et accroître le financement des programmes de stérilisation et des autres mesures de contrôle des populations.

Mieux encadrer les élevages d'animaux de compagnie destinés à la vente

L'AMVQ demande un encadrement plus rigoureux des élevages d'animaux de compagnie de toute espèce (domestiques et exotiques), afin de mieux protéger ces animaux et le public.

Un encadrement plus rigoureux des élevages contribuerait non seulement à réduire le nombre de naissances, mais surtout à diminuer la naissance d'animaux présentant déjà des prédispositions à certaines maladies ou à des problèmes de comportement. Une telle mesure aurait ainsi des retombées positives sur l'accès aux services vétérinaires, tout en favorisant un meilleur contrôle de la surpopulation des animaux de compagnie.

L'AMVQ recommande notamment :

- L'obligation de détenir un permis pour toute personne qui reproduit un animal de compagnie dans le but de vendre un ou des animaux ;
- Un examen vétérinaire obligatoire des animaux reproducteurs avant tout accouplement, peu importe l'âge ;
- Diminuer drastiquement la limite permise de reproducteurs fertiles par élevage.

Actuellement, certains élevages comptent plus de cinquante animaux fertiles. Dans de telles circonstances, il nous apparaît impossible de garantir un niveau adéquat de bien-être pour les animaux reproducteurs, de même qu'un investissement suffisant dans les soins, la socialisation et le développement des chiots ou des chatons.

Cette situation soulève non seulement des préoccupations en matière de bien-être animal, mais également des enjeux de protection du public. En effet, des animaux insuffisamment socialisés ou ayant reçu des soins inadéquats présentent davantage de risques de développer des problèmes comportementaux pouvant affecter les familles adoptantes et la collectivité.

Protéger les professionnels exposés à la rage

La rage chez le raton laveur est actuellement une préoccupation majeure en matière de santé publique dans plusieurs régions du Québec. Les médecins vétérinaires et leurs équipes sont directement exposés lorsqu'ils prennent en charge des animaux susceptibles d'être contaminés.

L'AMVQ demande donc que les médecins vétérinaires et les membres de leurs équipes aient un accès gratuit à la vaccination préexposition contre la rage, ainsi qu'à un accès simplifié au test de dépistage des anticorps antirabiques.

« Les professionnels vétérinaires sont au front lorsqu'un animal potentiellement exposé à la rage est présenté dans une clinique. Ils doivent pouvoir compter sur des mesures de protection adaptées à leur réalité », souligne Dre Valérie Bissonnette, DMV MSc présidente de l'association.

Des engagements attendus

L'AMVQ invite l'ensemble des partis politiques à prendre connaissance de ces recommandations et à préciser les mesures qu'ils entendent mettre en œuvre au cours du prochain mandat.

“Les animaux de compagnie font partie intégrante de la vie de plus de la moitié des familles québécoises. Agir en faveur de leur santé et de leur bien-être, c'est aussi agir pour les familles, pour les professionnels qui en prennent soin et pour l'ensemble de la collectivité », rappelle Dre Bissonnette.

L'Association souhaite que les enjeux liés aux animaux de compagnie ne soient pas seulement reconnus, mais qu'ils donnent lieu à des actions concrètes, financées et durables. Elle est prête à travailler de concert avec le prochain gouvernement pour élaborer des solutions pragmatiques répondant aux besoins des animaux, de leurs propriétaires et des professionnels.